

Formation

Chiffres-clés en 2005

- 20** organismes de formations sur le territoire
- 58** filières
- 72,5 %** des demandeurs d'emploi ont un niveau inférieur au Bac
- Aucun élève entrant en 6^{ème} avec au moins 2 ans de retard
- 2 %** d'élèves âgés de 16 ans toujours scolarisés au collège
- 46,8 %** des élèves de 6^{ème} ont des parents appartenant à une catégorie sociale défavorisée
- 29 %** d'élèves boursiers en 6^{ème}
- 28,2 %** d'élèves scolarisés en ZEP

Niveau de formation

Le niveau moyen de formation sur l'agglomération est faible : parmi les actifs de moins de 40 ans, seulement 1 sur 3 est titulaire du baccalauréat et près d'1 sur 5 n'a aucun diplôme.

Population non scolarisée de 15 ans et plus par diplôme en 1999

	Haute-Normandie	Zone d'emploi de Dieppe	Aire urbaine de Dieppe	Commune de Dieppe
Niveau VI, Vbis et V	76,2 %	80,2 %	78,5 %	79,3 %
Niveau IV (Bac)	10,4 %	9,4 %	9,9 %	9,2 %
Niveau III (Bac+2)	7 %	5,8 %	6,3 %	6 %
Niveau I et II (licence et +)	6,3 %	4,5 %	5,2 %	5,5 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : *Éléments de diagnostic et propositions pour un PLIE sur l'agglomération de Dieppe et les communautés de communes environnantes* E2i mars 2005. INSEE 1999.

Filières de formation

A côté des formations initiales, on trouve deux types de formations : celles à destination des salariés et les formations de qualification pour les personnes sans emploi. Sur le territoire de l'agglomération, ces formations concernent 58 filières différentes.

Les filières de formation de l'agglomération

- Magasinage
- Hôtellerie-Restauration
- Tourisme
- Maintenance des équipement industriels
- Maintenance
- Métiers de la vente
- Métiers de la propreté
- Mise à niveau savoirs généraux
- Permis de conduire du groupe lourd
- Permis des métiers du transport
- CACES
- Sécurité
- Permis bateau
- Alimentation
- Service à la personne
- Secteur para-médical
- Secteur social
- Secteur administratif
- Industrie
- Tertiaire informatique
- Sanitaire et social
- Formations générales
- Horticulture
- Diplôme d'état infirmier/ère
- Concours d'admission aide soignante
- Electronique
- Electrotechnique
- Management des organisations
- Commerce
- Comptabilité
- Gestion
- Communication
- Serrurier
- Métallier
- Chaudronnerie
- Métiers de la production mécanique informatisée
- Etude et définition des produits industriels
- Métiers de l'environnement nucléaire
- Aide à la personne
- Sciences et techniques de laboratoire
- Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement
- Métiers de la mode
- Maintenance agricole
- Energie
- Conduite des systèmes industriels
- Centre d'études de langues
- Formation continue des artisans
- Bâtiment
- PAO
- Gros œuvre - maçonnerie
- Peinture - finition
- Menuiserie – charpente – bois
- Electricité
- Couverture
- Matelot
- Pêche
- Mécanicien

Pour plus de détails sur les formations sur l'agglomération de Dieppe, voir le flash n° 3 de Dieppe-Maritime.

L'offre locale d'enseignement supérieur reste cependant limitée : les jeunes se tournent facilement vers la capitale régionale (voire d'autres pôles universitaires).

Niveau de formation des demandeurs d'emploi en 2005

	Nb de demandeurs
Niveau VI (sans diplôme en fin de scolarité)	581
Niveau V bis (poursuite d'étude pendant 1 an vers niveau V)	245
Niveau V (CAP-BEP)	1400
Niveau IV (BAC)	473
Niveau III (BTS, DUT, DEUG)	227
Niveau I et II (Niveau licence ou plus)	128
Non spécifié	16
Total	3070

Source : Eléments de diagnostic et propositions pour un PLIE sur l'agglomération de Dieppe et les communautés de communes environnantes E2i mars 2005.

Elèves scolarisés : quelques indicateurs

L'agglomération de Dieppe n'affiche aucun élève entrant en 6^{ème} avec 2 ans de retard ou plus. De même, le taux d'élèves âgés de 16 ans scolarisés encore au collège est plus faible qu'au niveau régional et de fait, l'agglomération se place en dernière position de toutes les communautés d'agglomération haut-normandes. Notons que l'âge de référence de sortie du collège est de 14 ans.

Dans l'agglomération dieppoise, les boursiers sont nombreux, cette agglomération a le 3^{ème} taux de boursiers le plus important des 7 communauté d'agglomération haut-normandes (29 % contre 27,2 %).

Le taux d'élèves dont les parents appartiennent à une catégorie sociale défavorisée est proche de la valeur régionale (46,8 % contre 46,6 %).

La part des élèves en Zone d'éducation prioritaire (ZEP) est forte puisque avec 28,2 %, l'agglomération dieppoise se place au 3^{ème} rang des agglomérations

haut-normandes.

En termes de niveau scolaire, les évaluations de 6^{ème} sont en dessous du niveau de l'ensemble des communautés d'agglomération de Haute-Normandie surtout en français.

Echec scolaire - Année scolaire 2004-2005

	% d'élèves entrant en 6 ^{ème} avec au moins 2 ans de retard	% d'élèves âgés de 16 ans scolarisés au collège
Agglo. Dieppe	0,0	2,0
Haute-Normandie	0,6	2,9
Ensemble des agglo.		
Haut-normandes	0,7	3,2
<i>Position par rapport aux autres agglo.</i>	<i>7/7</i>	<i>7/7</i>

Source : Observatoire régional de la santé, septembre 2006.

Elèves défavorisés - élèves en ZEP - Année scolaire 2004-2005

	% d'élèves dont les parents appart. à une cat. sociale. défav.	% de boursiers en 6 ^{ème}	% d'élèves scolarisés en ZEP
Agglo. Dieppe	46,8	29,0	28,2
Haute-Normandie	46,6	23,5	17,6
Ensemble des agglo.			
Haut-normandes	44,9	27,2	26,0
<i>Position par rapport aux autres agglo.</i>	<i>4/7</i>	<i>3/7</i>	<i>3/7</i>

Source : Observatoire régional de la santé, septembre 2006.

Evaluation d'entrée en 6^{ème} (% de réussite) - Année scolaire 2004-2005

	Français	Mathématiques
Agglo. Dieppe	61,5	60,3
Haute-Normandie	62,5	60,3
Ensemble des agglo.		
Haut-normandes	62,8	60,5
<i>Position par rapport aux autres agglo.</i>	<i>4/7</i>	<i>4/7</i>

Source : Observatoire régional de la santé, septembre 2006.